

**SECTION 1 — IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA COMPAGNIE**



Nom du produit Panneau de béton léger		Catégories SIMDUT D2B, E
Usage du produit Panneau d'appui pour mur.		
Préparé pour : Fransyl Ltée 1845, Jean Monnet Terrebonne Qc. Canada J6X 4L7		
Téléphone 450-477-4423 (8:00 à 17:00)		Date de la préparation de la FTSS Juin 2010

**SECTION 2 — COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

Ingrédients dangereux	% par poids	Numéro CAS	LD50 de l'ingrédient (voie / espèce)	LC50 de l'ingrédient (espèce)
Ciment Portland	10 - 30	65997-15-1	Non disponible	Non disponible
Silice cristalline, quartz	30 - 60	14808-60-7	Non disponible	Non disponible
Oxyde de calcium	5 - 10	1305-78-8	Non disponible	Non disponible

**Éléments présents sous forme de trace:** Ce produit est fabriqué avec du ciment Portland et des pozzolans qui à leur tour sont faits de matières premières provenant de mines qui sont transformées en utilisant de l'énergie provenant de carburants fossiles. D'infimes quantités d'éléments d'origine naturelle peuvent être détectées par analyse chimique. Ces éléments peuvent entre autre prendre la forme de composés sulfatés de calcium et de potassium, de composés de chrome et de composés de nickel.

**SECTION 3 — IDENTIFICATION DES RISQUES**

Voies d'exposition pertinentes	<input checked="" type="checkbox"/> Contact cutané	<input type="checkbox"/> Absorption cutanée	<input checked="" type="checkbox"/> Contact oculaire	<input checked="" type="checkbox"/> Inhalation	<input checked="" type="checkbox"/> Ingestion
<b>Vue d'ensemble des risques</b> Les panneaux d'appui ne représentent pas de risques d'inhalation, ingestion ou risques de contact à moins que la personne les utilisant ne les scie, râpe ou les usine en produisant de la poussière. La poussière ainsi générée est alcaline et peut causer de sévères blessures à la peau, aux yeux et aux muqueuses. Se protéger la peau et les yeux en tout temps avec des équipements de protection personnelle appropriés (voir section 8). Ce produit contient du quartz sous forme de silice cristalline respirable en tant que contaminant naturel. Lors du travail avec ce produit, il est suggéré de porter, lorsque de la poussière est produite et si ses quantités excèdent celles permises par les normes de santé et sécurité au travail en vigueur, un masque respiratoire approprié et homologué par le NIOSH.					
Pictogrammes SIMDUT					
 					

**Effets nocifs sur la santé résultant d'une exposition au produit ou à ses ingrédients**

**Contact oculaire:** Le contact avec la poussière de ce produit peut causer des brûlures ou des irritations et des dommages à la cornée. Ne pas porter des lentilles cornéennes si de la poussière sera générée.

**Contact cutané:** Le produit, une fois mouillé, est alcalin. L'exposition aiguë à ce produit peut causer de sévères irritations, rougeurs et possiblement de brûlures. L'exposition chronique peut causer un assèchement de la peau, une dermatite, des démangeaisons ou rougeurs.

**Inhalation:** L'exposition aiguë (à court terme) aux poussières de ce produit en quantités supérieures aux limites d'exposition permises (voir le tableau de la section 8) peut causer des irritations du système respiratoire (toux, dyspnée inspiratoire ou expiratoire) et des sensations de brûlure aux yeux, au nez ou à la gorge et des fonctions pulmonaires réduites. L'exposition chronique (à long terme) aux poussières de ce produit peut causer des maladies pulmonaires (la silicose, une forme de cancer), voir la section 11. De bonnes habitudes d'entretien ménager et une hygiène industrielle adéquate sont recommandées lorsqu'il y a un risque d'excéder les limites d'expositions permises.

**Ingestion:** Le produit, une fois mouillé, est alcalin. Si ingéré, il peut causer des irritations ou brûlures chimiques à la bouche, à la gorge et à l'œsophage ainsi que des maux d'estomac. De l'irritation gastro-intestinale et des saignements sont possibles.

#### SECTION 4 — PREMIERS SOINS

**Contact oculaire:** Ne pas se frotter les yeux. Rincer les yeux à grande eau en gardant les paupières ouvertes pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin spécialiste des yeux pour évaluer les dommages.

**Contact cutané:** Laver et rincer la peau à grande eau et avec du savon. Appliquer de la lotion sur la peau sèche au besoin. Si le malaise persiste, consulter un médecin.

**Inhalation:** Transporter l'individu à l'air frais. Si la difficulté respiratoire persiste, consulter un médecin.

**Ingestion:** Ce produit ne doit pas être ingéré. L'ingestion causera des malaises et blessures et peut en résulter une obstruction des voies digestives. Si le malaise persiste, consulter un médecin.

#### SECTION 5 — LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Inflammabilité inflammable <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Si Oui, dans quelles conditions Non applicable	
Moyens d'extinction: Poudre chimique, mousse, eau.		
Point éclair (°C) et méthode Non disponible	Limite d'inflammabilité supérieure (% par volume) Non applicable	Limite d'inflammabilité inférieure (% par volume) Non applicable
Température d'auto-inflammation (°C) Non disponible	Sensibilité à l'explosion sous l'effet d'un choc mécanique Non applicable	Sensibilité à l'explosion sous l'effet d'une décharge statique Non applicable
Produits de combustion dangereux Aucuns connus		

#### SECTION 6 — MARCHE A SUIVRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Marche à suivre en cas de rejet, fuite, déversement:

Porter les équipements de protection personnelle décrits dans la section 8 et maintenir une ventilation adéquate.

Ramasser les gros morceaux afin d'éviter de trébucher. Balayer ou aspirer les résidus. Ne pas balayer le produit sous sa forme sèche. Éviter la formation de poussières durant le ramassage en utilisant une fine brume d'eau ou autre moyen efficace. Ramasser et éliminer selon les lois et règlements en vigueur.



## SECTION 7 — MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

### Pratiques et équipements de manutention

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les poussières.

Porter les équipements de protection personnelle décrits dans la section 8 et minimiser la production de poussières

Faire usage de techniques ergonomiques quand il est nécessaire de lever le produit. Afin de minimiser le risque de blessures au dos, demander une aide mécanique appropriée au travail requis, comme par exemple des chariots élévateurs ou autre équipement de manutention.

### Mesures et exigences d'entreposage appropriées.

Entreposer le produit à plat et dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Éviter l'entreposage dans des endroits exposés à une grande chaleur, au soleil ou à la pluie.

Ne pas superposer trop de palettes de produits une par dessus l'autre ou de manière instable, le risque qu'elles tombent est à ce moment élevé.

## SECTION 8 — CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

### Limites d'exposition

Ingrédient	OSHA PEL (mg/m <sup>3</sup> )	ACGIH TLV (mg/m <sup>3</sup> )	SIMDUT (mg/m <sup>3</sup> )
Ciment Portland	15 (T) 5(R)	10 (T)	10 (T) 5(R)
Silice cristalline, quartz	<b>Respirable:</b> 10 mg/m <sup>3</sup> /(%SiO <sub>2</sub> + 2) TWA <b>Total:</b> 30 mg/m <sup>3</sup> /(%SiO <sub>2</sub> + 2) TWA	0.1 (R)	0.1 (R)
Oxyde de calcium	5 (T)	2 (T)	2 (T)

(T) = poussières totales

(R) = poussières respirables

### Mesures de contrôle applicables, y compris les mesures d'ingénierie

La méthode de coupe manuelle en entaillant la surface du produit à l'aide d'un couteau et en cassant le produit est recommandée. Éviter la coupe, le perçage et l'usinage à l'aide de moyens mécaniques ou électriques car cela produira des poussières.

S'assurer d'avoir une bonne évacuation d'air au point d'émission afin de garder les niveaux de poussières sous ceux permis (voir les limites d'exposition dans le tableau ci-haut)

L'utilisation d'un brouillard d'eau lors des opérations de coupe, de perçage et d'usinage réduira la génération de poussières.

### Équipements de protection individuelle pour chaque voie d'Exposition

gants  masque  protection oculaire  souliers de travail  Vêtements de travail  Autres

**Voies respiratoires:** Si les concentrations de poussières excèdent les limites d'exposition permises (voir tableau ci-haut), porter un masque respiratoire approprié et homologué par le NIOSH.

**Yeux:** Porter des lunettes de sécurité.

**Peau:** Porter des gants recouverts de PVC ou de nitrile et des vêtements de travail protecteurs. Laver les parties de la peau exposées à la poussière.



**Pieds:** Le produit est lourd et peut blesser les pieds s'il est échappé. Porter des chaussures de sécurité avec embouts protecteurs approuvés par la CSA.

## SECTION 9 — PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>État physique :</b> Solide	<b>Odeur et apparence :</b> faible odeur, couleur grise	<b>Seuil d'odeur (ppm):</b> non disponible.
<b>Densité relative :</b> 1.2	<b>Densité de vapeur (air = 1) :</b> Non applicable	<b>Pression de vapeur (mmHg) :</b> Non applicable
<b>Taux d'évaporation :</b> Non applicable	<b>Point d'ébullition (°C) :</b> Non applicable	<b>Point de congélation (°C) :</b> Non applicable
<b>pH :</b> Très alcalin, 10 à 13 approx.	<b>Coefficient de partage eau/huile :</b> Non applicable	<b>Solubilité dans l'eau:</b> Non soluble

## SECTION 10 — STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Stabilité chimique</b> <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<b>Si non, dans quelles conditions?</b>
<b>Matières incompatibles</b> <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<b>Si oui, lesquelles?</b> Oxydants puissants tels que: acide fluorhydrique, trifluorure de chlore, trioxyde de manganèse, peroxyde d'hydrogène, acétylène, ammoniacque, etc.
<b>Polymérisation dangereuses?</b> Stable en condition sèche.	
<b>Produits de décomposition dangereux:</b> Aucuns connus.	

## SECTION 11 — INFORMATION TOXICOLOGIQUE

<b>Effets d'une exposition de courte durée</b> Il y a possibilité de brûlures aux muqueuses des yeux et des voies respiratoires s'il y a exposition à des taux de poussières excédant les limites d'exposition.	
<b>Effets d'une exposition de longue durée</b> La silice cristalline est un des composants majeurs de la croûte terrestre, et plusieurs travailleurs dans un éventail de type d'industries y sont exposés, normalement sous forme de poussière de quartz respirable ou moins fréquemment, sous forme de cristobalite. Il a été démontré que l'exposition chronique (à long terme) à la silice cristalline inhalée sous forme de quartz, ou de cristobalite, de source professionnelle, cause la silicose, une maladie pulmonaire débilitante. Le CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer) a catégorisé cette substance comme cancérigène pour l'homme. L'exposition à la silice cristalline a aussi été reliée à un risque accru de développer la tuberculose et autres maladies respiratoires moins graves et aussi des maladies rénales et respiratoires auto-immunes.	
<b>Propriété irritantes</b> Des irritations sont possibles au niveau des muqueuses des yeux et des voies respiratoires.	
<b>Sensibilisation de la peau</b> Ce produit est fait à partir de ciment Portland. Ce type de ciment peut contenir des sels de chrome hexavalent (chrome VI). Les personnes ayant une hyper sensibilité peuvent subir une sensibilisation de la peau.	<b>Sensibilisation des voies respiratoires.</b> Des conditions déjà existantes de problèmes respiratoires ou maladies respiratoires peuvent mener à une sensibilisation des voies respiratoires.
<b>Cancérogénicité — CIRC</b> Ce produit peut contenir de la silice cristalline, le CIRC (Centre International de Recherche sur le	<b>Cancérogénicité— ACGIH</b> Le ACGIH (American Conference of Governmental Industrial Hygienists) a catégorisé dans le groupe A2



Cancer) a catégorisé dans le groupe 1 la silice cristalline inhalée sous forme de quartz, ou de cristobalite, de source professionnelle comme cancérigène pour l'homme.

la silice cristalline inhalée sous forme de quartz comme cancérigène pour l'homme.

**Toxicité pour la reproduction :** Aucune connue

**Teratogénicité:** Aucune connue

**Embryotoxicité :** aucune connue

**Mutagénicité:** Aucune connue

**Nom des produits ayant des effets synergiques toxiques:** Aucuns connus

## SECTION 12 — INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Ce produit peut être toxique pour les poissons à cause de son alcalinité élevée. Il n'y a pas de toxicité connue pour les animaux ou les plantes. Aucune étude n'est disponible. Ce produit n'est pas biodégradable.

## SECTION 13 — ÉLIMINATION DU PRODUIT

### Information sur l'élimination des déchets

Éliminer selon les règlements fédéraux, provinciaux ou locaux en vigueur. Recycler ce produit et son emballage si possible.

## SECTION 14 — INFORMATION SUR LE TRANSPORT

**Information relative à l'expédition:** Utiliser des toiles protectrices et coins protecteurs rigides afin de protéger le produit contre les dommages reliés au vent et aux courroies de transport.

**PIN :** Non applicable

**TDG / TMD :** Pas dangereux, non catégorisé

**DOT:** Pas dangereux

**IMO :** Pas dangereux, non catégorisé

**ICAO / OACI :** Pas dangereux / cargo général

## SECTION 15 — INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

**Catégories SIMDUT :** D2B, E

**Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le RPC et la FTSS contient toute l'information exigée par le RPC**

## SECTION 16 — AUTRES INFORMATIONS

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels du gouvernement) (USA)

CAS - Chemical Abstracts Service (Service des résumés analytiques de chimie)

CIRC: Centre international de Recherche sur le Cancer

CSA : Canadian Standard Association. (Association canadienne de normalisation ACNOR)

DOT: Department of transportation (Département des transports) (USA)

CAO / OACI : International Civil Aviation Organization (Organisation de l'aviation civile internationale)

IMO: International Maritime Organization (organisation maritime internationale)

NFPA: National Fire Protection Association (USA)

OSHA - Occupational Safety and Health Administration (Administration de sécurité et de santé en milieu de travail) (USA)

PEL - Permissible Exposure Limit (limites d'exposition permise)



PIN : Product Identification Number (numéro d'identification du produit) (Transport Canada)  
RPC: Règlement sur les produits contrôlés  
SIMDUT = Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail  
TDG / TMD : Transport Dangerous Goods Directorate (Transport des marchandises dangereuses) (Transport Canada)  
TLV's - Threshold Limit Values (valeur du seuil limite)  
TWA: Time-Weighted Average (valeurs moyennes dans le temps)

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données que nous croyons correctes. Par contre, nous n'offrons aucune garantie implicite ou explicite concernant le contenu de ce document.

### **Désistement de responsabilité**

Puisque les conditions de l'usage de ce produit et les méthodes utilisés sont hors de notre contrôle, Unifix n'assume aucune responsabilité et se décharge expressément de toute responsabilité en ce qui concerne tout usage de ce produit. Nous croyons que l'information contenue dans ce document est véridique et exacte, mais toute affirmation ou suggestion est faite sans aucune garantie, implicite ou explicite, en ce qui a trait à l'exactitude de cette information, les risques associés à l'usage de ce produit ou les résultats de cet usage.

**MEMBRANE ÉLASTOMÈRE**

**IMPORTANT :** Veuillez lire cette information sur le matériau avant de manipuler ou de disposer de ce produit. L'information relative à la sécurité de ce produit est fournie dans le but d'aider le client à évaluer sa conformité aux lois et règlements sur la santé, la sécurité et l'environnement. Nous avons pris les moyens raisonnables pour nous assurer que les tests effectués et les sources de données utilisées soient exacts et fiables ; toutefois, nous ne garantissons aucunement, de façon expresse ou implicite, leur exactitude. Puisque les conditions et les modes d'utilisation et de manipulation de ce produit sont hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune obligation et nous nous désistons expressément de toute responsabilité pour dommage, perte ou frais résultant ou ayant rapport à la manipulation, l'entreposage, l'utilisation, la disposition ou la mise au rebut de ce produit.

**NOTE :** OSHA ne requiert pas de fiche signalétique pour ce matériau; c'est un produit de consommation.

**SECTION 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT**

<b>Préparé pour :</b>	Fransyl Ltée
<b>Adresse :</b>	1845, rue Jean-Monnet Terrebonne, Qc J6X 4L7 (450) 477-4423
<b>Nom du produit Chimique :</b>	Sans objet
<b>Nom Commercial :</b>	Polyester/base de fibre de verre
<b>Famille Chimique :</b>	Sans objet
<b>Composition :</b>	Amalgame d'asphalte, de polymères, filler minéral inerte, surfaçage et talc

**SECTION 2 : RÉALISATION**

<b>Téléphone :</b>	(450) 477-4423
<b>Date :</b>	Juin 2010

**SECTION 3 : MATIÈRES DANGEREUSES**

Asphalte, poussière de roche trappéenne et/ou carbonate de calcium, armature de fibre de verre, polymères plastiques et/ou caoutchoucs de styrène. Ne contient aucun solvant ni amiante.

**SECTION 4 : DONNÉES PHYSICO-CHIMIQUES**

<b>Point d'ébullition :</b>	Sans objet
<b>Densité spécifique :</b>	>1,0
<b>Tension de vapeur :</b>	Sans objet
<b>Taux d'évaporation :</b>	Sans Objet
<b>Solubilité dans l'eau :</b>	Insoluble
<b>État physique :</b>	Matériau en feuille de couleurs variées
<b>Odeur :</b>	Légère odeur de pétrole

**SECTION 5 : INFLAMMABILITÉ ET EXPLOSIBILITÉ**

<b>Point d'éclair :</b>	Sans objet
<b>Limites d'inflammabilité :</b>	Sans objet
<b>Agents Extincteurs :</b>	Extincteur chimique sec. CO <sub>2</sub> , eau pulvérisée
<b>Méthodes d'extinction :</b>	Appareil respiratoire nécessaire pour éteindre le feu.

**SECTION 6 : PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES**

<b>Limites d'expositions :</b>	Sans objet
<b>Principale voie d'absorption</b>	Contact avec la peau
<b>Effets de l'exposition</b>	Possibilité d'irritation de la peau et de dermatite

**SECTION 7 : RÉACTIVITÉ:**

<b>Stabilité :</b>	Stable
<b>Polymérisation :</b>	Ne se produira pas
<b>Substances à Éviter :</b>	Oxydants forts
<b>Produits de décomposition :</b>	Sans objet
<b>Dangereux</b>	CO <sub>2</sub> , CO

**SECTION 8 : ACCIDENT OU FUITE**

<b>Produit Répandu :</b>	Nettoyant normal
<b>Mis au rebut :</b>	Respectez les règlements fédéraux, provinciaux/d'état et municipaux
<b>Ventilation :</b>	Non nécessaire
<b>Protection Respiratoire :</b>	Non nécessaire
<b>Gants Protecteurs :</b>	Minimisez les contacts avec la peau. Des gants peuvent être utilisés pour manipuler ce produit.
<b>Protection de la vue :</b>	Utilisez des verres ou lunettes de sécurité lorsque nécessaire
<b>Vêtements Protecteurs :</b>	Si le contact est inévitable, portez tous les vêtements protecteurs nécessaires.

**SECTION 9 : PREMIERS SECOURS**

Lavez-vous les mains à l'eau et au savon après avoir manipulé ce matériau.
--